

Sommaire du projet Parkdale Community Legal ServicesNuméro 555-1-40Stade d'exécution · En cours

Problème Les services juridiques n'étaient pas accessibles pour plusieurs résidents de la région Parkdale de Toronto. Plusieurs problèmes d'ordre légal n'étaient pas compris dans le réseau d'aide juridique provincial et plusieurs résidents avaient l'impression que la loi était appliquée à leur détriment et ne répondait pas à leurs besoins.

But du projet pilote Déterminer les besoins, du point de vue légal, des groupes à faible revenu de la région Parkdale et développer dans le quartier un service d'aide juridique communautaire modèle, qui répondrait à ces besoins.

Méthodologie On a entrepris une étude dans diverses parties de la ville de Toronto pour déterminer où se trouvait l'endroit le plus approprié à l'implantation d'un service d'aide juridique communautaire. A la fin de l'étude, la région Parkdale semblait être celle qui convenait le mieux. Le bureau a commencé à fonctionner sous la direction générale de deux avocats, qui employaient les services d'avocats stagiaires, d'étudiants en droit, du personnel des services sociaux et de bénévoles résidant au sein de la communauté. Le bureau était assujéti au contrôle d'un conseil composé de résidents de la communauté, de même que de personnes représentant l'administration de la Faculté de Droit Osgoode Hall de l'Université York. Ce bureau devait fournir des services directs d'aide juridique à des individus et à des groupes et acquérir une meilleure connaissance de la législation concernant la pauvreté. On devait établir un service de bibliothèque et d'information. Les travailleurs communautaires et sociaux devaient travailler ensemble dans le même bureau.

Constatations Le bureau Parkdale s'est attaqué à trois domaines principaux: 1) la consommation et l'immigration; 2) le logement et l'aménagement urbain; 3) le chômage et l'emploi. Le travail accompli dans le domaine de la consommation et de l'immigration a solutionné un grand nombre de cas et a permis de développer des compétences dans le domaine des problèmes rattachés à l'immigration. Des mémoires ont été soumis à diverses institutions et le personnel du projet a plaidé des causes qui créaient un précédent sur des questions d'immigration. A un certain moment, il y avait approximativement 200 appels devant la Commission d'appel de l'immigration ainsi que devant le Comité d'experts des appels. Plusieurs cas ont été entrepris concernant les conflits propriétaires-locataires. Le personnel du projet a réussi également à organiser les locataires qui habitaient certains immeubles où existaient un bon nombre de problèmes et où les loyers étaient très élevés. On s'est occupé d'un grand nombre de cas concernant l'assurance-chômage. Un mémoire a été soumis à ce sujet et a reçu une diffusion nationale. Le Conseil communautaire a formé des défenseurs de citoyens à même les personnes qui ont travaillé au sein de ce programme, et ce projet constitue encore aujourd'hui un lieu de placement d'étudiants pour l'université.

Projet parrainé par Parkdale Community Legal ServicesDurée Septembre 1971 à mars 1975Financement Ministère de la Justice

Council of Legal Education for Professional Responsibility Inc. of the Ford Foundation

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social

Rapport Évaluation: Parkdale Community Legal Services par Robert Cooper, 1972, 34 p.Adresser toute correspondance à: Director—Parkdale Community Legal Services  
1267 Queen Street West, Toronto (Ontario)  
M6K 1L5